



**ARRONDISSEMENT DES ANDELYS  
CANTON DE ROMILLY SUR ANDELLE**

Code postal : 27 610  
Téléphone : 02-32-48-73-00  
Fax : 02-32-49-28-00

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
ORDINAIRE DU VENDREDI 19 FEVRIER 2021**

Etaient présents :

Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire  
Monsieur Didier HOUSSAYE, Maires Adjoints  
Madame Pascale BIVILLE,  
Monsieur Xavier CHIVOT,  
Madame Claire LE TOURNEUR,  
Monsieur Alain DULONDEL,  
Madame Marie-Claude JULLIEN,  
Monsieur Frédéric VIEUX, Délégués,  
Monsieur Guy DUPUIS,  
Madame Nadia ABDELAZIZ, Conseillers municipaux,  
Monsieur Rodolphe CORRON,  
Monsieur Jean DELAMARE,  
Madame Marie-Thérèse LANGLET,  
Madame Josette LEBRETON-PALIER,  
Madame Valérie LEFEBVRE,  
Madame Jocelyne LECOINTRE,  
Madame Monique MASSELIN,  
Monsieur Christophe PAILLIER,  
Monsieur Bruno CAUMONT.

Absents excusés :

Madame Valérie DELABRIERE qui avait donné procuration à Monsieur Xavier CHIVOT.  
Madame Juliette KARP qui avait donné procuration à Monsieur Frédéric VIEUX.  
Monsieur David LEMENAGER qui avait donné procuration à Madame Josette LE BRETON.  
Monsieur Pierre-Emmanuel NIOCHE qui avait donné procuration à Monsieur Jean-Luc ROMET.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Thérèse LANGLET.

Assistait également à la réunion : Monsieur Gilbert ROTH, Secrétaire Général.

Convocation du 8 Février 2021.

Nombre de Conseillers présents : 19

En exercice : 23

Votants : 23

Avant de démarrer la séance, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des prochaines réunions du Conseil Municipal qui se dérouleront le Mercredi 31 Mars 2021 à 18h30 (vote du Budget Primitif) et le Jeudi 20 Mai 2021 à 18h30.

**I) Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Lundi 14 Décembre 2020 :**

**Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Lundi 14 Décembre 2020 est approuvé à l'unanimité tel que présenté.**

**II) Passage à la fiscalité additionnelle du Syndicat de Musique :**

Monsieur VIEUX informe le Conseil Municipal que le financement actuel du Syndicat de Musique est assuré par une contribution des budgets des communes de Pîtres, Pont Saint Pierre et Romilly sur Andelle.

Par décision en date du 9 Février 2021, le Comité Syndical du Syndicat de Musique a opté à l'unanimité, conformément à l'article L 5212-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour une contribution fiscalisée, apparentée à la fiscalité additionnelle.

Monsieur VIEUX indique que la fiscalité additionnelle est pratiquée au niveau du canton par le SIDEAL (piscine), le SY.G.O.M.

Considérant que les trois conseils municipaux doivent se prononcer dans les quarante jours, Monsieur VIEUX propose au Conseil Municipal le passage à la fiscalité additionnelle de l'Ecole de Musique.

Il indique que le produit versé par les trois communes adhérentes sera fiscalisé et qu'en compensation, il sera pratiqué une diminution du taux de la taxe foncière propriétés bâties.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord à la proposition précitée, soit le passage à la fiscalité additionnelle de l'Ecole de Musique.**

**III) Pose de deux débitmètres pour la sectorisation de Romilly sur Andelle (eau potable) :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en fin d'année 2021, la commune intégrera le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de l'Andelle et ses Plateaux (S.I.A.E.P.A.P.).

Puis, il présente deux devis de la société VEOLIA pour deux débitmètres qui permettront d'améliorer la recherche de fuite d'eau sur le réseau d'eau potable.

L'un rue Blingue, chiffré à la somme de 18.054 € TTC, l'autre rue de la Planquette, chiffrés à la somme de 20.412 € TTC.

Monsieur le Maire propose d'inscrire cette dépense dans le budget eau, budget qui sera donné au SIAEPAP en fin d'année.

Monsieur CHIVOT demande pourquoi les tarifs sont différents.

Monsieur PAILLIER fait part que pour le débitmètre rue de la Planquette, les travaux de pose sont plus importants. Monsieur DULONDEL précise que la détection des fuites d'eau s'effectue la nuit.

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord :**
- pour la pose de deux débitmètres précités au prix de 18.054 € TTC et 20.412 € TTC,
  - pour inscrire au Budget Primitif « eau » ces deux montants.

#### **IV) Convention de prise en charge pour les Petites Villes de Demain :**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un projet de convention « Petites Villes de Demain » 2021-2023 établie par la C.D.C.L.A., concernant la prise en charge financière du chef de projet et la définition de ses missions,

Puis, Monsieur le Maire indique que la dépense à prévoir est d'environ 4.500 €, montant identique pour les cinq communes concernées par ce programme, soit : Charleval, Fleury sur Andelle, Lyons la Forêt, Pont Saint Pierre et Romilly sur Andelle.

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**
- donne son accord au projet de convention précité,
  - autorise Monsieur le Maire à la signer.

#### **V) Lancement d'un appel d'offres pour la restauration scolaire :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le contrat avec la société « La Normande » pour la fourniture des denrées alimentaires du restaurant scolaire était arrivé à expiration le 3 Juillet 2020.

Compte-tenu la pandémie de COVID-19, le contrat a été renouvelé pour une année.

Celui-ci se termine le 6 Juillet prochain.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lancer un appel d'offres pour la restauration scolaire d'une durée d'un an, renouvelable deux fois.

Il indique que Madame Claire LE TOURNEUR a élaboré l'essentiel des pièces pour la nouvelle consultation.

Madame LE TOURNEUR fait part au Conseil Municipal que l'appel d'offres serait lancé du 19 Mars au 19 Avril 2021, date de clôture.

La commission « menus » du restaurant scolaire se réunirait le 21 Avril pour goûter les mets proposés.

Elle indique d'une part, que la base de la consultation s'effectuerait à raison d'environ 41.200 repas à l'année, soit environ 290 repas par jour ; que quatre axes seront pris en compte pour le jugement des offres, soit :

- + la qualité des échantillons et le goût,
- + le prix,
- + la démarche environnementale,
- + le délai de réajustement des effectifs.

Les fournisseurs devront prendre en compte pour les denrées alimentaires proposées, les termes de la loi Egalim applicables au 1<sup>er</sup> Janvier 2022.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la commission d'Appel d'offres se réunirait le Mardi 11 Mai prochain.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour lancer la consultation des repas du restaurant scolaire.**

#### **VI) Convention d'aménagement rue des Jardins, rue des Moulins et rue Blingue :**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un projet de convention d'aménagement de voirie entre les communes de Pîtres et Romilly sur Andelle.

L'objet porte sur la réfection du chemin communal entre Pîtres et Romilly sur Andelle, propriété des deux communes, lequel ne permet pas un accès facile aux éboueurs et aux services de secours.

La commune de Pîtres, via l'agglomération Seine Eure, s'engage à assurer intégralement la charge financière et la réalisation de cet aménagement de voirie.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Communauté de Communes Lyons Andelle n'intervient que sur une voirie en bon état, ce qui n'est pas le cas de cette voie.

Il indique également que la réfection de cette voie permettra la jonction de la rue des Jardins avec la rue des Moulins.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

**- donne son accord pour cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.**

#### **VII) Communications et informations :**

##### **1) Remerciements :**

Madame Françoise COLLEMARE remercie la municipalité pour les marques de sympathie lors du décès de son mari, Monsieur Gérard COLLEMARE.

Les enfants de Monsieur et Madame LEHEC remercient la municipalité pour les marques de sympathie lors du décès de Madame Michelle LEHEC.

Monsieur Gérard AMELOT et sa famille remercient la municipalité pour les marques de sympathie lors du décès de Madame Réjane AMELOT, son épouse.

Monsieur et Madame MANIERE Daniel et leur fils Quentin remercient la municipalité pour les marques de sympathie lors du décès de leur fils Hugo.

Monsieur Bernard PETIT remercie la municipalité pour les marques de sympathie lors du décès de son épouse Claude.

Madame SERBELLE, Monsieur et Madame VEDIE, Madame SAQUET, Monsieur et Madame GEUFFROY, Monsieur et Madame MASSELIN, Madame ANDRE, Madame BARRE, Madame RENOUT, Monsieur et Madame DIMANCHE, Monsieur FOLLIN, Madame SAQUET, Monsieur et Madame GOSSELIN, Monsieur et Madame LOPES, Madame GRENIER, Madame BARTHOUX et Monsieur GRAFFIN, Monsieur et Madame VINCENT, Monsieur et Madame BOUFFAY remercient la municipalité pour le colis de Noël.

Monsieur le Maire de Flipou, Christian BREANT, Monsieur le Commandant Georges VANRYSSSEL, le Major Honoraire Christian DUBOIS, remercient la municipalité pour le bulletin municipal.

Madame Murielle LAZIOU, coordinatrice paroissiale et le Père Achille TATI MBUNGU remercient la municipalité pour le magnifique éclairage de l'église.

Madame Emmanuelle MANELLI, Principale du collège, remercie la municipalité pour l'intervention des agents communaux pour sabler le surplus des eaux du collège qui avait gelé devant l'entrée d'Intermarché.

## **2) Achat four pour le restaurant scolaire :**

Afin de pallier les récurrentes pannes d'un four au restaurant scolaire, et des frais y afférents, le Conseil Municipal donne son accord de principe pour passer une commande d'un four estimé à 6.800 € TTC. Cette dépense sera inscrite au Budget Primitif 2021.

## **3) Centenaire :**

Monsieur le Maire comptait informer le Conseil Municipal de la célébration le 16 Décembre 2020 des 100 ans de Monsieur Roger DUVAL.

Malheureusement, cet administré est décédé ce matin.

## **4) Remboursement taxe d'aménagement YESKA :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les établissements YESKA ont demandé le remboursement de la taxe d'aménagement suite au dépôt d'un permis de construire pour l'agrandissement de leurs ateliers.

Considérant qu'ils n'ont pas construit cet atelier, ils réclament, via la Direction Départementale des Finances Publiques du Calvados, les taxes d'aménagement qu'ils ont versées, soit respectivement 18.165,19 € et 18.164,22 €.

Monsieur le Maire déplore cette situation compte-tenu les efforts déployés auprès de la Préfecture, la Sous-Préfecture, la C.D.C.L.A., pour obtenir un accord de cette construction dans une zone à risque.

Dans la comptabilité de la commune, n'apparaît que la somme versée en 2017 de 18.165,19 € et non celle de 18.164,22 € versée en 2018.

Il sera donc reversé la somme perçue. Un courrier sera adressé à la DDFIP du Calvados notifiant que la commune ne procédera pas au versement du 2<sup>ème</sup> montant compte-tenu qu'elle ne l'a pas perçu.

## **5) Formation des élus :**

A l'initiative de Monsieur DUPUIS, il sera organisé le Lundi 12 Avril 2021 de 9h à 17 h, une formation portant sur le rôle et le statut de l'élu. Y participeront Mesdames BIVILLE, LE TOURNEUR, JULLIEN, LE BRETON, LECOINTRE, Messieurs DUPUIS, LEMENAGER, CORRON, PAILLIER.

Cette formation sera assurée par un intervenant de l'Institut Européen des Politiques Publiques. La dépense est chiffrée à 1.800 € TTC.

## **6) DETR :**

Madame Kristina PLUCHET et Monsieur Hervé MAUREY, Sénateurs, assurent la commune de leur soutien pour les demandes de subvention DETR, sollicitées d'une part par la commune pour la rénovation thermique et l'agrandissement de la mairie, et d'autre part, par la CDCLA pour la création d'une zone d'activités au château d'eau de Romilly sur Andelle.

Une réponse sera donnée à ces demandes le 26 Mars prochain.

## **7) Clause de revoiture avec le Département :**

Le Département de l'Eure a donné son accord, dans le cadre du Contrat de Territoire Lyons Andelle, pour la clause de revoiture des dépenses, liées aux travaux de rénovation thermique et d'agrandissement de la mairie, réévaluées à la somme de 682.828 € HT.

Monsieur le Maire énonce au Conseil Municipal toutes les opérations « réalisées », « engagées », « maintenues », « abandonnées » des communes du Canton effectuées dans le cadre du Contrat de Territoire.

Il informe le Conseil Municipal qu'il sera nécessaire d'effectuer plusieurs études des futurs projets aux fins de les inscrire au nouveau Contrat de Territoire.

## **8) Centre de Gestion de l'Eure (CDG 27) :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une plaquette du CDG 27 dans laquelle sont présentés tous les supports d'aide apportés pour l'accompagnement dans la gestion des ressources humaines.

## **9) SY.G.O.M. :**

Dans le cadre de la modernisation et l'optimisation du service apportées par le SY.G.O.M., Monsieur DULONDEL fait part au Conseil Municipal qu'un agent du SY.G.O.M. se déplacera chez les administrés de la commune entre Mars et Juillet prochains pour proposer un bac jaune (déchets recyclables) et un bac gris (ordures ménagères).

## **10) PLU zone d'activités du château d'eau :**

L'enquête publique pour le PLU de la zone d'activités du château d'eau devrait se dérouler fin Avril.

Parallèlement, il est élaboré le PLU de la commune que la CDCLA pourrait reprendre en Juillet 2021.

## **11) Agent polyvalent :**

Suite au départ en retraite d'un agent des services techniques municipaux, une annonce pour la recherche d'un agent polyvalent, spécialisé en maçonnerie, paraîtra dans la Lettre de Romilly du mois de Mars. Cette annonce d'emploi a également été insérée dans Emploi Territorial. Le délai des réponses est fixé au 22 Mars et le choix sera arrêté le 9 Avril 2021.

## **12) Nettoyage de la commune :**

Trois associations participent au nettoyage de la commune, soit :  
- Eur'en Ciel, (parapente) pour le chemin d'accès et la base d'envol,

- MCVA (trial) pour la carrière,
- La Truite Arc en Ciel (pêche) pour les berges de l'Andelle,
- Authentik Aventure.

### **13) Application mobile :**

La CDCLA prendra en charge les frais inhérents à une application mobile prévue en Mai ou Juin prochains.

L'entreprise Panneau Pocket a été retenue.

### **14) Association des Maires Lyons-Andelle :**

Les deux associations des Maires des cantons de Fleury sur Andelle et Lyons la Forêt ont été dissoutes.

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du bureau de la nouvelle association des Maires Lyons-Andelle dont il est le président.

### **15) Elections départementales et régionales :**

Les élections départementales et régionales se dérouleront les 13 et 20 Juin prochains.

Le tableau de présence avec les tranches horaires pour ces deux journées sera établi lors de la séance du Conseil Municipal du 20 Mai 2021.

### **16) Population :**

A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2021, la population de Romilly sur Andelle est de 3328 habitants.

### **17) La Poste :**

En raison d'une diminution du nombre de clients par jour, La Poste propose la mise en place le 20 Avril 2021 d'un facteur guichetier.

Les ouvertures de La Poste seraient :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h,
- jeudi de 15h30 à 17 h,
- samedi de 9 h à 12 h.

La Poste avait proposé au préalable d'associer à l'ouverture du bureau de Poste, un agent communal, proposition qui n'a pas été retenue.

Considérant les nombreuses fermetures du bureau de Poste qui ne permettent pas d'accéder à la boîte-postale de la mairie, celle-ci sera résiliée.

Le courrier de la mairie sera dorénavant porté par le facteur de préférence au début de sa tournée.

### **18) Aide à domicile :**

Quatre-vingt neuf administrés de la commune bénéficient du service d'aide à domicile, assuré par la CDCLA.

### **19) COVID-19 :**

Suite à la dernière décision préfectorale liée à la COVID-19, le règlement de l'école primaire a été modifié.

### **20) Contrôle des listes électorales :**

Par décision du Tribunal Judiciaire du département, ont été désignés pour le contrôle des listes électorales :

- Madame Josette LE BRETON-PALIER, titulaire,
- Madame Monique MASSELIN, suppléante,
- Monsieur Cédric PILLARD, délégué de l'administration, titulaire,
- Monsieur Joseph AMELOT, délégué de l'administration, suppléant,
- Monsieur Denis MICHEL, délégué du Tribunal de Grande Instance, titulaire,
- Madame Catherine COLIN, déléguée du Tribunal de Grande Instance, suppléante.

### **21) Commission des Impôts Directs de la Commune :**

Monsieur VIEUX présidera cette commission le 22 Mars prochain.

### **22) Commission des Impôts Directs à la CDCLA :**

Ont été désignés pour siéger à la Commission des Impôts Directs à la CDCLA :

- Madame Monique MASSELIN, titulaire,
- Madame Jocelyne LECOINTRE, suppléante.

### **23) Lignes directrices de gestion :**

La proposition des lignes directrices de gestion, transmise au CDG 27 (Centre de Gestion), a été reçue favorablement.

### **24) Places de parking dans la commune :**

Dans le cadre de l'élaboration du PLU de la commune, il a été recensé 564 places de parking, 27 PMR (places mobilité réduite), 4 « arrêts minute » et 1 emplacement moto.

### **25) Vaccination COVID à la RPA « La Potière » :**

La vaccination des résidents de la RPA « La Potière », contre la COVID, se déroulera le 23 Février 2021. Elle sera effectuée par deux médecins et deux infirmières du cabinet médical de la commune.

### **26) Benne à vêtements :**

Le Lions-Club de Louviers / le Neubourg mettra à disposition des administrés de la commune, sur la place rue Blingue, à côté de l'Espace Patrick BOUTÉ, une benne à vêtements.



### **27) Développement de la lecture publique :**

Le Conseil Départemental a pris en compte la décision du Conseil Municipal du 14 Décembre 2020 par laquelle il s'engageait à donner la gratuité d'accès à la bibliothèque-médiathèque aux non Romillois, et d'augmenter le budget d'acquisition à 2 € par habitant.

Le règlement intérieur de la bibliothèque-médiathèque Jacques PRÉVERT a été modifié en conséquence.

### **28) Campagne betteravière 2020-2021 :**

Un bon travail d'équipe, une étroite collaboration des différentes parties, ont permis, sous l'égide de Madame la Sous-Préfète, que le transport pour la campagne betteravière 2020-2021 ne s'effectue plus la nuit.

### **29) Pouvoirs de Police du Maire :**

Par arrêté du 14 Janvier 2021, Monsieur le Maire s'est opposé aux transferts des pouvoirs de Police administrative à la CDCLA.

Ces pouvoirs portent sur :

- l'assainissement non collectif,
- la création, l'entretien et la gestion des aires d'accueil de gens du voyage,
- la circulation et le stationnement dans le cadre de la compétence voirie,
- la délivrance des autorisations de stationnement aux exploitants de taxis,
- la sécurité des bâtiments publics, des immeubles collectifs et des édifices menaçant ruine.

### **30) Projet CFA Sport :**

Des éducateurs de sport individuel, de 18 à 25 ans, devraient être formés à la Maison du Marais et sur nos équipements sportifs. Le CFA de Romilly / Pont Saint Pierre devrait être ouvert en Septembre 2021.

### **31) Conseiller numérique :**

Un conseiller numérique sera recruté par la CDCLA.

### **32) Entreprises mises à l'honneur :**

Monsieur Allan BARBET, (Métallerie) et Madame Astrid NOBINE, DOG'S WAY (activité canine), ont perçu respectivement du Conseil Régional de Normandie, une subvention de 7.000 € et 4.350 €.

### **33) Projets futurs de la commune :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les projets prévus pour les cinq prochaines années.

### **34) Fusion d'Eure-Habitat et Sécomile :**

Mon Logement 27 est la dénomination qui résulte du rapprochement d'Eure-Habitat et Sécomile.

L'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation des 40 logements de la Moineaudière a été lancé.

### **35) Trésorerie :**

Suite à la fermeture de la Trésorerie de Charleval, d'importants problèmes persistent pour contacter la Trésorerie des Andelys.

### **36) Syndicat d'Assainissement :**

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif est consultable au secrétariat de la Mairie.

### **37) Agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine-Eure :**

Le rapport d'activités 2020 de l'Agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine-Eure est consultable en Mairie.

### **38) Travaux réalisés :**

Les trois **portes de garage** (véhicule ASVP, MJC A.L.E.R., logement de fonction) de la Sente des Jardins du Couchant ont été entièrement remplacées.

**L'église Saint-Georges** bénéficie maintenant d'un éclairage extérieur (façade et clocher) visible de la rue de la Libération et de la Côte Jacques Anquetil.

Nous avons aussi installé un **éclairage** sur le **mobilier** fleuri « Vélo Jacques Anquetil ».

Un **totem de communication** (pharmacie, cabinet dentaire, boulangerie, lavoir et mobilier Napoléon/Bonaparte) est installé rue Blingue à la sortie de la résidence de l'Andelle.

Un **défibrillateur** est posé à l'intérieur de la RPA « La Potière », à l'entrée rue Blingue.

Un autre **défibrillateur extérieur** est en fonctionnement à l'entrée du **pôle scolaire Louise MICHEL** pour l'ensemble de l'école.

Nous avons entrepris notre **campagne d'élagage** dans la commune : les services techniques sont intervenus près de la mairie, Avenue de la Gare et dans divers endroits de la commune. Pour les arbres plus grands, nous avons fait appel à une entreprise spécialisée.

Les rambardes du **pont de la Planquette** ont été repeintes par nos agents communaux.

A l'**école Maurice GENEVOIX**, des films vitrage ont été installés sur les fenêtres des dortoirs. Une entreprise a posé également deux stores dans une classe.

A la Moineaudière, les **jeux d'enfants** qui présentaient un danger ont été enlevés. Le toboggan, en bon état, a été conservé. L'idée est de ramener le maximum d'enfants vers l'aire de jeux près de la mairie.

Les **bornes à incendie** ont été contrôlées par une société agréée comme chaque année. Trois nécessitent une réparation. Une entreprise a été chargée immédiatement des travaux.

Actuellement, les travaux **d'enfouissement des réseaux Chemin du Moulin des Ponts et Impasse Briffault** sont en cours.

#### **39) Palmes Romilloises :**

La réception des Palmes Romilloises a été déplacée au Vendredi 22 Octobre 2021.

#### **40) Planning des salles 2022 :**

Le planning d'occupation des salles 2022 a été réalisé le Samedi 6 Février 2021 au complexe Louis ARAGON.

#### **41) Vœux 2021 :**

Pour les vœux de 2021, des informations ont été mises sur les panneaux lumineux, le site internet, la Lettre de Romilly sur Andelle.

350 cartes de vœux ont été envoyées, une conférence de presse s'est tenue et une vidéo a été diffusée sur YouTube.

#### **42) Office du Tourisme :**

L'Office du Tourisme du Canton proposera le 29 Mai 2021 à 14h30, une visite guidée ou une randonnée.

#### **43) Activités communales passées :**

Des jeunes de notre commune ont distribué le Samedi 19 Décembre, les **colis de Noël** à tous nos seniors âgés de plus de 65 ans (183 couples et 266 personnes seules, soit 632 personnes).

Un élu est passé avec le **Père Noël** dans nos écoles pour distribuer aux scolaires des friandises le Mardi 15 Décembre. Nous avons organisé un **repas de Noël** le Jeudi 17 Décembre pour nos écoliers.

Nous avons distribué un panier gourmand à nos **employés communaux** le Mercredi 16 Décembre.

Les conseillers municipaux ont eu le plaisir de distribuer dans vos boîtes aux lettres, début Décembre, le **bulletin municipal** et l'**agenda Romillois 2021**.

Du fait des contraintes sanitaires, nous n'avons pas pu proposer les **Vœux du Maire** à la salle ARAGON le Vendredi 8 Janvier 2021.

Nous avons fêté les **vœux aux habitants de la RPA « La Potière »** le Samedi 9 Janvier 2021. Les conseillers ont distribué des paniers gourmands à nos résidents.

#### **44) Dates à retenir :**

Monsieur CHIVOT fait part au Conseil Municipal des Assemblées Générales à venir, soit :

Samedi 20 Février à 11 heures, Assemblée Générale de Roses d'Automne,  
Dimanche 21 Février à 10h30, Assemblée Générale de l'UNC,  
Samedi 13 Mars à 9h30, Assemblée Générale du Comité de Jumelage,

Dimanche 14 Mars à 11 heures, Assemblée Générale de Détente et Découverte.

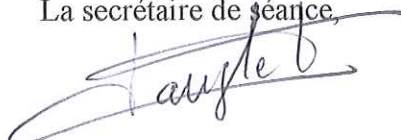
Monsieur CORRON s'excuse mais ne pourra pas participer à la réunion à la CDCLA le Jeudi 25 Février, s'étant déjà engagé pour une réunion de bureau à la MJC A.L.E.R.

Monsieur CHIVOT se propose de le remplacer.

Madame LE TOURNEUR fait part au Conseil Municipal que Madame Catherine CORROYER a travaillé et préparé le Printemps du Film Romillois dont le début est programmé le 30 Mars prochain, dans l'attente des directives gouvernementales liées à la COVID.

Personne ne sollicitant plus la parole, la séance est levée à 20h45.

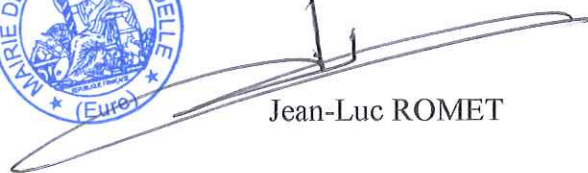
La secrétaire de séance,



Marie-Thérèse LANGLET



Le Maire,



Jean-Luc ROMET